

*Société centrale d'hypothèques et de logement*

de York-Ouest (M. Fleming) vient déposer le bill C-215 ayant pour objet de substituer au nom de «Société centrale d'hypothèques et de logement» celui d'«Habitat Canada». Par votre intermédiaire, madame l'Orateur, je demanderais au député de York-Ouest combien d'électeurs lui ont demandé de faire remplacer le nom de la SCHL par celui d'Habitat Canada? Combien lui ont demandé de faire quelque chose pour la grave crise du logement dans cette région? Combien lui ont demandé de faire quelque chose pour les taux d'intérêt élevés, la pénurie de logements, le coût élevé des loyers et des maisons? Je me risquerais à affirmer qu'il n'y a pas cinq personnes dans sa circonscription qui lui ont demandé de faire substituer le nom d'Habitat Canada à celui de Société centrale d'hypothèques et de logement. Mais j'affirmerais qu'il y en a des centaines qui lui ont demandé de remédier à la grave pénurie de logements, au coût élevé des maisons et des loyers et aux taux d'intérêt élevé. Ils lui ont demandé encore et encore, et c'est ce qu'il répond au sujet de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

**M. Fleming:** Voulez-vous une réponse?

**M. Gilbert:** Oui.

**M. Fleming:** Madame l'Orateur, comme les deux orateurs précédents le savent très bien, même si j'appuie le gouvernement, je ne le représente pas. Pendant l'heure réservée aux initiatives parlementaire, je puis difficilement proposer une motion qui concerne les finances, l'inflation ou quelque autre question. Les députés se font valoir à leur caucous, moi, au mien. Pendant l'heure réservée aux initiatives parlementaires, nous essayons de faire quelque chose d'utile. C'est pourquoi j'ai proposé cette mesure. J'ai travaillé dans le domaine des communications pendant 12 ans. Je crois sincèrement que lorsque les Canadiens comprennent ce que représente l'organisme auquel ils s'adressent, ils sont prêts à demander l'aide du gouvernement.

**M. Gilbert:** Aujourd'hui, le député de York-Ouest parle d'un changement de nom. Le 3 décembre, il y a deux jours, le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) a adressé la parole à la Home Builders' Association de Toronto. Il a déclaré ce qui suit:

Presque 800,000 familles canadiennes consacrent plus de 25 p. 100 de leur revenu brut au logement. Et, ce qui est encore plus troublant, 107,000 familles locataires ayant un revenu inférieur à \$3,000 dépensent plus de 50 p. 100 de leur revenu pour le logement. Ces chiffres sont loin d'être rassurants, et le fait qu'environ 500,000 logements au Canada auraient besoin d'être renoués ou remplacés ne l'est pas non plus...

Le manque actuel de logements convenables à des prix abordables à Toronto et dans d'autres villes du Canada est inacceptable. La situation est inacceptable pour ceux qui doivent se loger dans ces localités. Elle n'est pas acceptable pour les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, pas plus certainement, que pour les constructeurs...

Je suis particulièrement inquiet du manque d'appartements et d'autres logements de location. Les mises en chantier de ce genre de logement ont baissé de près de 60 p. 100 au cours des dix premiers mois de l'année en cours. En général, les loyers sont loin d'avoir augmenté aussi rapidement que les autres coûts, mais le fait qu'il continue à y avoir moins de 2 p. 100 de logements libres dans les grandes villes pourrait exercer des pressions inacceptables sur les loyers.

D'une part, le ministre expose la crise du logement et d'autre part, le député de York-Ouest voudrait tout simplement modifier un nom, ce qui ne changerait rien à la crise du logement qui sévit actuellement au Canada. L'Orateur précédent a donné une définition du mot «habitat». J'ai également consulté le dictionnaire à cette fin. La définition y est plutôt intéressante. Le Concise Oxford Dictionary dit ceci: «habitat: milieu naturel d'une plante

[M. Gilbert.]

ou d'un animal». Allons-nous donner pareil nom à la Société centrale d'hypothèques et de logement?

**M. Fleming:** Poursuivez.

**M. Gilbert:** On trouve ensuite dans la définition le mot «habitation». Maintenant si on cherche la définition du mot logement on trouve ceci: «maison, immeuble ou l'on réside habituellement.» La Société s'appelle actuellement la Société centrale d'hypothèques et de logement. Je préférerais qu'on l'appelle la Société canadienne de logement et d'hypothèques. Ainsi on insisterait d'abord sur la question de première importance au Canada, le logement. Ensuite, les hypothèques. Nous pourrions dire la Société canadienne de logement et d'hypothèques ou la Société de logement et d'hypothèques du Canada. Ce serait une appellation sensée. La Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement entra en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1945. Elle va de pair avec la loi nationale sur l'habitation. Elle vise, sous bien des rapports, à l'application de la loi nationale sur l'habitation, en ce qui concerne le logement, les prêts hypothécaires, la recherche et autres.

Voilà près de 30 ans que la Société centrale d'hypothèques et de logement porte ce nom. En Ontario, nous avons la Société d'habitation de l'Ontario, communément appelé par le Canadien de la rue la SHO. SHO va bien avec SCHL. Il y a dans tout le pays de nombreuses compagnies et commissions que l'on désigne par leur sigle. Habitat Canada ne conviendrait pas à la notion de logement à l'échelle nationale. Si le mot désigne le milieu naturel des plantes et des animaux, il n'a rien à voir avec le logement. Quand nous parlons de logement, nous en concevons de divers types. Il y a, par exemple, la maison individuelle, la maison en rangée, les immeubles en copropriété, l'habitation de type coopératif, le logement pour personnes âgées, les immeubles publics. C'est de cela que s'occupe la SCHL. Voyez-vous appeler cela habitat individuel, habitat en rangée, habitat en copropriété, habitat du type coopératif, habitat pour personnes âgées, habitat public?

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Cohabitat.

**M. Gilbert:** Comme le dit le député, peut-être pourrions-nous parler de «cohabitat», d'habitat pour couples non mariés. Habitat nous fait penser à Expo 67. J'ai trouvé cela intéressant comme formule. Le nom est resté attaché à un type particulier de logement. Mais la formule n'a pas pris et c'est cela qui compte.

• (1730)

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Un quartier cher.

**M. Gilbert:** Le député signale qu'à Montréal, Habitat fait penser à loyer cher. On ne peut pas parler là de réussite. Pensez au prix que coûterait le changement de dénomination, ainsi qu'à la confusion qui en résulterait dans le pays. Les gens se sont habitués aux initiales SCHL, et savent qu'il s'agit de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Pourquoi les forcer à adopter Habitat Canada?

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Et comment dirait-on purger une hypothèque?

**M. Gilbert:** Si le gouvernement veut opérer un changement de dénomination, c'est à lui qu'il appartient de présenter le bill, et non à un simple député.

**M. Kaplan:** Ce n'est pas ce que vous dites quand il s'agit de vos propres bills.

**M. Gilbert:** Si le Parlement adoptait mes bills, ce serait le paradis, nous connaîtrions bientôt l'âge d'or. Je le